



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Désignation du Recteur de la Haute Ecole Pédagogique

Le Conseil d'Etat a désigné M. Guillaume Vanhulst en tant que Recteur de la Haute Ecole Pédagogique (HEP). Il entrera en fonction le 1^{er} octobre 2008, et aura notamment pour tâche la mise en œuvre et l'application de la loi sur la HEP, ainsi que l'autonomisation de cette institution.

Le Conseil d'Etat a désigné M. Guillaume Vanhulst en tant que Recteur de la Haute Ecole Pédagogique (HEP), à l'issue de la procédure de mise au concours lancée le 20 mars 2008 et pour laquelle 14 candidats ont postulé. Actuellement Maître d'enseignement et de recherche au *Centre d'enseignement et de recherche francophone pour la formation des enseignants et enseignantes du Secondaire I et II* de l'Université de Fribourg, M. Vanhulst entrera en fonction le 1^{er} octobre 2008. Il succédera ainsi à M. Jacques Thiébaud, dont le mandat qui lui avait été confié pour la conduite de la période de transition, prend fin.

M. Guillaume Vanhulst, de nationalité belge mais établi en Suisse depuis plus de 25 ans, est âgé de 53 ans. Licencié en psychologie et docteur en pédagogie, il a dirigé, de 1991 à 2007, la section française du service de formation des maîtres secondaires de l'université de Fribourg, où il exerce encore actuellement un mandat d'enseignement et de recherche. Il a également une importante expérience dans l'enseignement tertiaire en tant que chargé de cours et expert pour de très nombreux mandats et expertises. Il est par ailleurs auteur et contributeur de très nombreux articles et ouvrages relatifs à ce domaine. M. Guillaume Vanhulst a été choisi tout particulièrement pour ses compétences, son cursus professionnel, son expérience dans le domaine des institutions tertiaires au niveau universitaire et son parcours européen.

Parmi les tâches qui attendent le nouveau recteur de la HEP figurent notamment la mise en œuvre et l'application de la loi sur la HEP ainsi que l'autonomisation de cette institution.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 juillet 2008

Renseignements :

DFJC, Michel Rochat, Directeur général de l'enseignement supérieur, 021 316 94 71

Guillaume Vanhulst, 079 430 36 37

Photo disponible sur www.vd.ch/dfjc